



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE COURTHEZON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 14 mai 2024

**Délibération 2024-035**

Date de convocation : 07/05/2024

Membres en exercice : 29

Votants : 27

POUR : 27

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le 17/05/2024



L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Benoît VALENZUELA, Sabine BONVIN Adjointes, Marc GELEDAN, Marie SABBATINI, Jérôme DEMOTIER, Cendrine PRIANO-LAFONT, Laurent ABADIE, Caroline FAYOL, Alain CHAZOT, Christiane PICARD, Paul CHRISTIN, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Marc GELEDAN, Cédric MAURIN, Marjorie BOUCHON Conseillers.

Excusés :

Fanny LAUZEN-JEUDY pouvoir à Cédric MAURIN

Françoise PEZZOLI pouvoir à Corinne MARTIN

Absents :

José MARTINEZ

Catherine ZDYB

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 10/04/2024.

Vu le procès-verbal de la séance du 10/04/2024.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 10/04/2024.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON



Le Président de séance  
Nicolas PAGET

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.